

Infos PEP 35

N° 41

octobre 2012

RECEPTION A LA RESIDENCE ANDRE BRETON



Depuis le 1^{er} avril 2012, à la demande du Conseil Général d'Ille et Vilaine, la résidence André Breton est entrée dans la grande famille des établissements gérés par les PEP 35.

C'est un foyer de vie, sis à Betton, pour adultes déficients visuels avec troubles associés. Il est occupé par 15 résidents logés et 2 en accueil de jour. Il emploie : une directrice, une secrétaire, sept aides médico-psychologiques (AMP), une infirmière, deux veilleurs de nuit et deux personnels d'entretien.

Le 18 octobre 2012 était organisée une réception avec point presse (brillante par son absence) pour fêter la reprise et permettre à tous les acteurs de celle-ci de se rassembler :

✦ Le Conseil Général représenté par Monsieur DENIEUL (Directeur - PÔLE ÉGALITÉ DES CHANCES) et trois de ses collaboratrices

- ✦ Les PEP 35, des administrateurs bénévoles et l'équipe de direction,
- ✦ Des salariés du foyer,
- ✦ Des résidents,
- ✦ Des représentants des familles.

Ce fut une cascade de remerciements à travers les interventions détendues de Mme MOIZAN, directrice du foyer, de Mme FERLICOT qui a assuré la transition pendant 2 ans dont un, en tant qu'administratrice provisoire. Elle a insisté sur l'investissement du Conseil Général pour redresser une situation complexe afin de redonner son sens à ce vrai foyer de vie. Elle s'est dite heureuse de la reprise par les PEP, association de proximité qui s'appuie sur de véritables statuts et sur une équipe très professionnelle. Elle a remercié chaleureusement les familles et les résidents pour la confiance

(Suite page 2)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66
adpep35@alfainfo.net
www.pep35.org

Les
pep
35
La solidarité en action

(Suite de la page 1)

qu'ils ont apportée au « duo de choc » qu'elle a formé avec Mme Moizan. Elle a offert des CD aux résidents qui apprécient la musique et la fête. Elle n'a évidemment pas oublié le personnel pour son investissement dans les activités telles que le jardin, la piscine, etc...



A la fin de son allocution, M. LECROC, directeur général des PEP 35 a remis un bouquet de fleurs à Marinette !

Puis, ce fut le tour de M. PELTIER, représentant des familles, de tenir des propos élogieux envers tous, d'offrir une azalée pour l'établissement.

Il a apprécié le sérieux des PEP lors de la réunion du comité de gestion réuni 48h auparavant et a fait part du grand soulagement des familles et des résidents.



Ensuite M. MOREL, président des PEP 35, a souhaité la bienvenue à la résidence André BRETON dans l'association. Il a exprimé son bonheur de se trouver face à la reconnaissance de nos compétences à travers l'engagement des administrateurs bé-

névoles et du professionnalisme de M. LECROC, de Mme GARANDEL, responsable des services financiers, de Mme COLLET, assistante de direction.

Le Conseil Général n'a pas été oublié dans ses remerciements. Lors des « négociations » en présence de M. DENIEUL, Mme CHAPRON, Mme COLIN, les maîtres mots ont été CONFIANCE et TRANSPARENCE.

Enfin, M. DENIEUL, Directeur - PÔLE ÉGALITÉ DES CHANCES a loué la capacité de travailler ENSEMBLE avec les PEP, denrée rare.

Pour terminer l'après-midi, les résidents aidés du personnel, ont rendu un hommage émouvant à notre association en nous interprétant, sous forme d'une chorale, une chanson sur l'air de « j'entends le loup, le renard et la belette » et dont les paroles disent aux PEP leur reconnaissance de les avoir « adoptés ».



Cet intermède musical sera suivi d'une collation préparée par Pascale et Khristell entourée d'Armel et Benoît pour les toasts, et de Karine et Rémy pour les bulles.

Une fin d'après-midi de chaleur humaine, d'empathie et de joie, sentiments qui découlent naturellement de nos valeurs de SOLIDARITE aux Pupilles de l'Enseignement Public.

Christian LAGARDE

Vice-président

chargé du Secteur Médico-social

L'édito du numéro précédent était intitulé « un printemps riche en évènements ». Après un été un peu plus calme, l'automne paraît aussi animé.

Été plus calme, mais avec un travail important réalisé entre l'AD 35 et l'AD 22 pour poursuivre la coopération entre nos deux associations. Le premier septembre, Philippe Lecroc devenait Directeur Général des PEP 22 tout en restant DG des PEP 35 .

Multiples rencontres avec le président, des administrateurs, des salariés des PEP des Côtes d'Armor. Deux sujets très importants :

L'avenir de l'ITEP de Kerbaurieux

- ✦ Notre participation à l'amélioration et à l'agrandissement du centre de classes de découvertes et de vacances de Plévenon, près du Cap Fréhel.
- ✦ Deux bureaux communs entre nos deux associations sont prévus avant la fin 2012.

Nous poursuivons notre politique d'amélioration des conditions d'accueil des usagers et des conditions de travail des salariés :

Le 25 septembre, à 17 heures, inauguration des nouveaux locaux du SAVS Angèle Vannier (voir article). Service petit par ses moyens, mais qui se développe et qui a été le premier créé par les PEP 35 pour des adultes.

De part cette expérience acquise, le Conseil Général nous a confié ensuite la gestion la Résidence Guibert à Saint Malo depuis 5 ans, et celle de la résidence André Breton à Betton depuis le premier août 2012.

Cet établissement qui a désormais rejoint les PEP 35 accueille 15 adultes déficients visuels en hébergement complet et deux personnes en accueil de jour.

Nous considérons que ce transfert de gestion,

pratique encore assez rare, nous conforte dans notre action. Pour nous, c'est la reconnaissance par le Conseil Général de la qualité du travail effectué par les professionnels du centre Angèle Vannier et aussi la reconnaissance de la gestion réalisée par nos services comptables et l'association en général.

Le matin de ce 25 septembre, nous recevions les nouveaux salariés de l'Association : 24 salariés étaient présents, plus deux personnes chargées de la transcription en langue des signes.

Depuis deux ans, nous avons décidé d'accueillir ainsi tous les nouveaux salariés afin de leur présenter l'association. A cette occasion le « livret d'accueil du salarié » leur est remis. Il les informe sur les valeurs et les instances de l'association, les établissements et services, les contrats de travail, la vie sociale, des conseils pratiques...

Beaucoup d'activités également pour les membres du Conseil d'Administration :

4 conseils d'administration avant la fin 2012 au cours desquels ils devront bien sûr voter les budgets prévisionnels, les orientations du plan de formation 2013, mais aussi réfléchir et décider à propos de questions telles que :

- ✦ Quel rôle les administrateurs peuvent-ils (doivent-ils ?) avoir près des élus des collectivités territoriales, du Conseil Général, du Conseil Régional ?
- ✦ Quel type de direction d'établissement désirons-nous pour l'avenir ?
- ✦ Le mécénat ; si oui, lequel et pour quel type d'action ?
- ✦ Réponses aux appels à projets.
- ✦ Comment participer à la mise en place d'une Union Régionale efficace ?

(Suite page 4)

La liste n'est pas exhaustive. Tous ces sujets sont passionnants et demandent la participation du plus grand nombre...et je remercie toutes celles et ceux qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour que nous puis-

sions faire vivre nos projets associatifs, prendre les décisions les plus appropriées et veiller à leur application.

René MOREL
Président - Les PEP 35

L'UNION REGIONALE DE BRETAGNE: Dernières nouvelles

Le Conseil d'Administration de l'Union Régionale, réuni le 19 octobre 2012 à PONTIVY a :

↳ **mis à jour son schéma organisationnel.**

- Philippe LECROC, en sa qualité de Directeur Général des PEP 35, devient Délégué Régional.

↳ **confirmé dans leurs fonctions:**

- les Responsables des pôles
 - SMS (social et médico-social):
Philippe LECROC, DG 35 et 22, Responsable, Frédéric MORTREUX, DG 29, Responsable Adjoint,
 - CVL (classes, vacances, loisirs):
Valérie LAYMET, DG 56.
- les Coordinateurs des commissions:
 - SMS : Gilles BROUILLET, Vice-Président 56,
 - CVL : Zeph SOLLIER, Administrateur Délégué 35.

↳ **retenu 3 priorités pour l'année 2012-2013:**

- la formation:
 - 7 novembre 9h30 à RENNES: journée sur les conséquences de la dénonciation partielle de la convention de 51 par la FEHAP (organisée par Les PEP 35).
 - 11 décembre de 9h30 à 16h: stage Barthélémy sur l'actualité législative et réglementaire et sur la notion de Groupe
 - 2013 : ½ journée à prévoir
 - du 5/11 au 8/11/2012: stage organisé par la commission CVL à PLOUGASNOU : « la laisse de mer : approche scientifique et pédagogique » et « la laïcité, la/les mixité(s)

dans les structures de loisirs, de vacances et des classes de découvertes PEP ».

- la mise en place d'un Comité de pilotage régional sur l'évaluation externe, dans le cadre de la démarche qualité:

- Responsable: Frédéric MORTREUX, DG 29

- l'information:

- interne : journal d'info régionales

- externe : mise à jour des documents existants, création d'un site internet et contacts médias,

Responsables: René MOREL (Président AD 35) et Renée MAZEO (Administratrice 22),

Avec l'aide de commission « infos-com » de l'AD 35 et le recrutement possible d'un stagiaire ou d'un contrat d'avenir.

↳ prévu la création de fiches-actions pour les programmes retenus

↳ étudié les affaires en cours:

- mise à jour des statuts des AD et de l'UR, suite aux décisions de l'AG fédérale (statuts-type remis en séance)
- réunion des administrateurs des associations gestionnaires et des directeurs des CMPP bretons, et notamment:
 - projet de rencontre avec l'ARS
 - projet de rapport d'activité unifié des CMPP, demandé par l'ARS et réalisé par les directeurs (document remis en séance pour avis des AD)

- administrateurs : convocations et ordres du jour
- représentation de l'UR dans les instances régionales: postes demeurés vacants (Michel MAILLARD, Administrateur 35, nous représentera à la CRES Bretagne et un membre de l'AD 56 au CRAJEP).
- création d'un SAPAD régional: affaire suivie par Philippe LECROC

- préparation du budget 2013, qui devra être approuvé par le CA du 18/01/2013
- utilisation de la visioconférence à préparer si possible pour la prochaine réunion du Bureau (le 16 novembre), les 4 AD étant (enfin!) équipées.
- déclarations à la Préfecture, registre des délibérations du CA, regroupement des archives de l'URPEP...

Jean GARIEPUY

Président de l'UR de Bretagne.

Ouverture d'une classe bilingue à KERVEIZA

Kerveiza accompagne 140 enfants et adolescents sourds ainsi que des jeunes présentant des troubles sévères du langage. Financé par l'ARS il bénéficie également du soutien de l'Éducation Nationale avec laquelle il travaille en co-éducation. Ainsi, l'Éducation Nationale met à disposition 8 postes d'enseignants spécialisés et nous travaillons régulièrement avec l'inspecteur ASH, Monsieur Devriès.

L'établissement dispose d'un CAMSP (Centre d'Action Médico Social Précoce) pour les petits de 0 à 6 ans, de sections spécialisées en élémentaire au collège et lycée et d'un SSEFIS (Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire) qui intervient dans les écoles rennaises, sur sa périphérie et sur tout le Sud du département pour les jeunes scolarisés dans leur école de proximité.

L'équipe pluridisciplinaire de Kerveiza (54 professionnels au total) soutient la scolarité des enfants et jeunes par une pédagogie adaptée, par un soutien thérapeutique, social et éducatif. Ce travail s'appuie, pour chaque enfant, sur un projet personnalisé co-construit avec sa famille.

Dans l'accompagnement des jeunes sourds, Kerveiza utilise différents modes de communication selon les temps d'apprentissage et selon les choix familiaux. Les choix peuvent être oralistes ou multimodaux (français oral, appuyé ou non du Langage parlé Complété, français accompagné de si-

gnes). La Langue des Signes Française (LSF)¹ est également utilisée à certains moments dans l'enseignement et sur des temps périscolaires selon le degré de connaissance des professionnels.

En septembre dernier, Kerveiza a ouvert une classe bilingue à l'école Chateaugiron/Landry à Rennes. Pourquoi offrir un parcours bilingue à Kerveiza ?

La mission première de Kerveiza est d'écouter, d'entendre le projet des parents pour leur enfant et d'accompagner ce projet. Le projet d'établissement ne peut pas aller contre le projet de vie.

La loi du 10 janvier 1991 a offert aux parents la possibilité de choisir entre une éducation orale et/ou bilingue. L'article 19 de la loi du 11 février 2005 a précisé que « *dans l'éducation et le parcours scolaire des jeunes sourds, la liberté de choix entre une communication bilingue, langue des signes française et langue française, et une communication en langue française est de droit* »

Des parents sourds d'enfants sourds, notamment des adhérents de l'APES (Association de Parents d'Enfants Sourds) dont les enfants étaient déjà suivis par Kerveiza, ont sollicité l'Éducation Nationale et Kerveiza pour la création d'un parcours scolaire bilingue. Ils revendiquent une langue première, la LSF et la reconnaissance d'une culture spécifique

1. La LSF est une langue à part entière. Elle a ses propres règles grammaticales et fait appel à des codes sociaux spécifiques. (Suite page 6)

et souhaitent que leurs enfants reçoivent les enseignements scolaires par un enseignant sourd (enseignement en LSF, de la LSF et enseignement du français écrit), enseignant également transmetteur de cette identité biculturelle. Plusieurs réunions se sont tenues entre l'APES, l'Éducation Nationale et la direction de Kerveiza.

Sans pour autant remettre en question les autres approches aujourd'hui mises en œuvre par l'établissement, nous avons considéré cette demande comme légitime et ouvert cette 1^{ère} classe en partenariat avec l'EN. Notons que le parcours bilingue, s'il s'adresse à des enfants sourds de parents sourds dont la langue première est la LSF, peut aussi s'adresser à des enfants sourds dont les parents entendants feraient le choix du bilinguisme. Précisons que cette création est une première en Bretagne. En effet, aucune classe bilingue n'existe dans la région.

Que faut-il entendre par classe bilingue ?

Le projet éducatif s'appuie sur les compétences de l'enfant.

La LSF est la langue privilégiée d'enseignement. Langue naturelle de l'enfant sourd, elle permet la structuration de la pensée et l'acquisition de la culture.

La LSF et le français sont des langues enseignées et étudiées pour elles-mêmes de façon séparée.

Les contenus de l'enseignement correspondent aux classes officielles.

L'équipe est constituée de façon privilégiée par des professionnels sourds.

La compétence en LSF des personnels sourds et entendants est un critère essentiel et leur formation est reconnue.

La compétence en français écrit des enseignants sourds est également un critère essentiel.

« Dans le cadre du bilinguisme, l'accès à la forme orale du français, nécessairement variable selon nombre de paramètres propres à chaque enfant et à son milieu, apparaît comme un complément très important mais qui ne saurait être construit au détriment de l'accès à la forme écrite. »²

Classe bilingue ne veut pas dire fermeture au monde. Le projet vise au contraire une dynamique d'inclusion dans l'école d'accueil :

- Sensibilisation des enseignants entendants et des parents d'enfants entendants.
- Ateliers de LSF pour les enseignants et pour les enfants entendants qui le souhaitent.
- Activités communes avec les enfants entendants (culture, sport, projets divers, temps d'inclusion scolaire individuels selon les capacités...)

Aujourd'hui, il s'agit d'une classe unique de maternelle dans laquelle 5 enfants sont entrés. Ils seront 8 un peu plus tard dans l'année. Le souhait de Kerveiza et de l'Éducation Nationale est de permettre la poursuite de la scolarité bilingue, de la maternelle à la fin de l'élémentaire. Une deuxième classe est souhaitée l'année prochaine.

Pour la poursuite du parcours scolaire en collège et lycée, il faudra dès à présent réfléchir sur les futures modalités d'apprentissage (interprétariat, ... ?) pour ces jeunes.

Myriam DEMOLDER

Directrice Kerveiza

2. Extrait de « Définition du bilinguisme » retenue par les membres du groupe d'experts, désignés par le ministère de l'Éducation Nationale.

Centre Angèle Vannier: Inauguration du S.A.V.S.

Mardi 25 septembre 2012 à 17 h, l'équipe du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Angèle Vannier pour déficients visuels faisait visiter ses nouveaux locaux situés 5, rue Albert Martin à Rennes.

Cette inauguration devait être l'occasion pour les professionnels de présenter à la cinquantaine de personnes présentes, le plateau technique, les missions du SAVS et le public accompagné.

(Suite page 7)

Service financé par le Conseil Général d'Ille et Vilaine, il s'adresse donc prioritairement aux adultes déficients visuels résidant dans le département. Il vise à favoriser pour l'usager son autonomie, son confort, sa sécurité dans les déplacements, les activités quotidiennes et les loisirs.

Orthoptiste, conseillère en économie sociale et familiale, instructrice en locomotion, rééducatrices en autonomie de la vie journalière, transcriptrice braille, secrétaire sont là pour soutenir l'usager dans ses démarches administratives et sociales, dans l'apprentissage de techniques et méthodes de locomotion, d'autonomie au quotidien... La préconisation de matériel et d'éclairage adapté, l'adaptation et la transcription de documents complètent les offres d'accompagnement.

Une inauguration est également l'occasion de remercier ceux qui croient en votre projet. Ce sont

les PEP35, association gestionnaire porteuse des valeurs d'humanisme, de solidarité et attachée à la mission de service public, c'est le Conseil Général qui depuis 2005 nous fait confiance pour répondre aux attentes des adultes déficients visuels, c'est « Archipel Habitat » bailleur social de la ville de Rennes qui a accepté de nous confier un appartement T4 qui héberge le SAVS en proximité du Centre Angèle Vannier.

L'inauguration, dans notre esprit, devait enfin être un temps privilégié de rencontre et de convivialité autour d'un apéritif dînatoire. Objectif atteint grâce aux élèves du CAP Agent Polyvalent de Restauration (APR) de l'EREA de Rennes, à l'envie du public d'en savoir plus sur notre service et à la richesse des échanges pendant la soirée.

Yves LECOMPTE,
Directeur du Centre Angèle Vannier

Les Jeudis en QuestionS

**Des « JeudiPEP » aux « Jeudis en QuestionS » !
Les JEQ !!**

Après 2 ans, les PEP associent l'Essor et les Amis des Rochers à cette petite aventure des jeudis. Une asso est faite pour associer n'est ce pas !

Nous élargissons le champ tout en demeurant dans notre conviction pédagogique.

Les Jeudis cherchent toujours à atteindre tous les praticiens, les éducateurs, les psy, les paramédicaux, les administratifs, les services généraux et les administrateurs pour s'ouvrir aux nouvelles données, accueillir les paradigmes qui se dessèchent et ceux qui émergent aux horizons du quotidien.

Huit rendez-vous cette année (*). Des intervenants de prestige viennent à notre rencontre, médecins de service public, chercheurs, professeurs, bref des pointures ! Toujours à l'IRTS, demandez le programme, il est plein de couleurs et ça va déménager !

(*) documentation sur le site www.pep35.org et sur demande au siège (Karine Collet)

La question des langages sous-tend cette session 2012 2013 et déjà il nous faut penser à la suite. Les salariés y sont invités, les directeurs, tous les personnels afin que ces jeudis posent les meilleures questions et avec les réponses, reposent d'autres questions au plus près!

le 25 octobre, Frédéric Jésus est venu nous proposer les solutions de citoyenneté très concrètes, avec à la clé la question : comment faire avec l'usager ? Ensuite, le 8 novembre, la psychanalyste et psychiatre Annie Birraux interviendra sur le thème « sur ce que les jeunes en causent » !

Bref des dates pour se contredire et ouvrir aux questions !

Gilles CERVERA
Organisateur des « JEQ »

Galerie de photos



Sur vos agendas

Samedi 24 novembre 2012
Maison de la famille à Saint Malo

**Journée « Orientation-
Désorientation à l'adolescence »**

Organisation:
CMPP-CAMSP Courtoisville



Jeudi 29 novembre 2012

**A l'occasion des 40 ans du
CMPP-CAMSP Gaston Chaissac Villejean**

Portes ouvertes de 12 h à 18 h

Retrouvez nous sur Internet

Sur votre mobile :



Bienvenue sur le site des PEP35
www.pep35.org

Ce bulletin est celui de tous les adhérents .
Merci à chacun de sa contribution.

Directeur de la publication: René MOREL